

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 22 août 2011, les règlements suivants :

- **Règlement 1439-16-2011** modifiant le règlement 1439-00-2001 concernant la tarification des installations sportives et des locaux.
- **Règlement 1663-00-2011** sur la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec.

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et sont déposés au bureau de la soussignée, à la mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 27 août 2011.

La greffière adjointe,

NATHALIE DESCHESNES, avocate.